

La secte du Lotus Blanc et la secte du Nuage Blanc

Paul Pelliot

Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient, Année 1903, Volume 3, Numéro 1
p. 304 - 317

[Voir l'article en ligne](#)

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

NOTES ET MÉLANGES

LA SECTE DU LOTUS BLANC ET LA SECTE DU NUAGE BLANC

La secte du Lotus blanc (白蓮教 *Po-lien-kiao*) est surtout célèbre pour avoir agité la Chine à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècle, sous l'empereur Kia-k'ing, dont ses affiliés envahirent le palais le 18 juillet 1813; mais son histoire antérieure est restée jusqu'à ces derniers temps presque inconnue. Wylie avait fait remarquer que les adeptes du Lotus blanc sont nommément désignés par un article du code de la dynastie actuelle, mais s'en était tenu là, et, à sa suite, M. Cordier hésitait encore en 1901 à faire remonter l'origine de la secte au-delà du XVII^e siècle (1). Cependant le doute n'est plus permis. Non seulement en effet les prescriptions du code actuel sont ici copiées sur celles du code des Ming, ce qui implique l'existence de la secte sous les Ming, mais dès 1894-1895, M. W. Stanton, sans citer ses sources il est vrai, a conté ce qu'on sait du rôle que joua la secte du Lotus blanc lors de la chute des Yuan et de l'avènement des Ming (XIV^e siècle) (2). M. Giles a fait allusion à ces mêmes événements dans son *Biographical Dictionary* (n^o 620) et dans son *Glossary of reference* (3). Enfin un texte signalé par Devéria en 1897 prouve péremptoirement l'existence de la secte au XIII^e siècle. Mais, pour remonter au-delà, on était réduit à des renseignements contradictoires de M. Giles. Dans son *Glossary of reference* (4), M. Giles dit qu'une société du Lotus blanc fut fondée au II^e siècle par le taoïste 劉遺民 Lieou Yi-min, et il répète cette information dans son *Biographical Dictionary* (n^o 1316), mais en ajoutant que Lieou Yi-min eut pour compagnon 慧遠 Houei-yuan; or Houei-yuan vivait au IV^e et au début du V^e siècle (n^o 882); les deux dates sont inconciliables. M. De Groot vient de reprendre et de préciser ce qu'on sait sur la secte du Lotus blanc dans le premier volume, seul paru jusqu'ici, de son ouvrage intitulé *Sectarianism and religious persecution in China* (5). Par contre, sur la secte du Nuage blanc, il n'a rien trouvé, sauf que son existence est prouvée au XIII^e siècle par un texte qu'a cité Devéria, et qu'elle est condamnée dans le code des deux dernières dynasties (6). Il ne saurait s'agir de refaire ici le travail de M. De Groot; mais on a encore réuni si peu de documents sur le sujet que je crois intéressant de signaler quelques textes nouveaux; ils sont parfois obscurs; je les traduis au mieux, en attendant que des informations plus complètes viennent rectifier ce que ces notes ont de tout provisoire et d'insuffisant.

1. LA SECTE DU LOTUS BLANC (白蓮教 *Po-lien-kiao*). — M. De Groot a donné quelques renseignements sur Houei-yuan d'après un petit livre anonyme, intitulé 蓮社高賢傳

(1) Cordier, *Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales, 1860-1900*, Paris, 1901-1902, 3 vol. in-8, t. I, p. 173.

(2) *China Review*, t. XXI, p. 159 ss.

(3) Giles, *A Glossary of reference on subjects connected with the Far East*, 3^e éd., 1900, p. 316.

(4) *loc. laud.*

(5) Amsterdam, Müller, 1903 in-8^o, VIII-261 pp.

(6) Les condamnations portées par les codes chinois contre les sectes du Lotus blanc, du Nuage blanc et autres ont également passé dans le code annamite. Cf. Aubaret, *Code annamite*, II. 192; Philastre, *Code annamite*, I. 631.

Lien chō kao hien tchouan, et qu'on date généralement du Ve siècle. Mais il semble que, pour M. De Groot, l'acte de fondation de Houei-yuan reste dans l'histoire un fait isolé, après lequel plusieurs siècles se passent sans que nous sachions rien des destinées ultérieures de son association. C'est même ce silence supposé qui a permis à M. De Groot de rattacher hypothétiquement cette association du Lotus blanc à la fameuse société secrète que l'on trouve plus tard sous ce nom. La réalité est tout autre (1). Houei-yuan, de son nom de famille 賈 Kia, naquit en 334 (2) à 樓煩 Leou-fan, qui correspond à l'actuel 代州 Tai-tcheou dans le nord du Chan-si, alors gouverné par la famille turque des 石 Che. A onze ans, Houei-yuan suivait au Ho-nan un sien oncle maternel du nom de famille de 令狐 Ling-kou; il y étudia avec ardeur les livres du confucéisme et du taoïsme. A vingt ans, il voulut passer au sud du fleuve Bleu pour étudier sous 范宣 Fan Suan. Les troubles qui suivirent la mort de 石虎 Che Hou (363) l'en empêchèrent. Il se rendit alors auprès du célèbre bonze 道安 Tao-ngan, qui lui expliqua le *Prajñāpāramitāsūtra*. Ce fut l'occasion de sa conversion, et à son tour il eut des disciples. Quand Tao-ngan se rendit à 襄陽 Siang-yang au Hou-pei (3), il l'y accompagna, mais, de crainte de tomber entre les mains de 苻丕 Fou P'ei, les deux maîtres se séparèrent, chacun emmenant ses disciples. Houei-yuan s'établit d'abord au 上明寺 Chang-ming-sseu de 荊州 King-tcheou, puis résolut d'aller avec son ami 慧永 Houei-yong vivre en ermite au mont 羅浮 Lo-feou du Kouang-tong. En 381, les deux compagnons arrivèrent au 廬山 Lou-chan, à la limite des préfectures actuelles de 九江 Kieou-kiang et de 南康 Nan-k'ang, dans le Kiang-si (4). C'était un lieu déjà célèbre; jadis Sseu-ma Ts'ien était monté sur le Lou-chan pour voir les neuf fleuves du *Tribut de Yu* (5). La solitude et le pittoresque de cette région montagneuse les séduisirent; chacun se choisit une retraite. En 386, le gouverneur de la province bâtit pour eux un temple. Les visiteurs affluèrent; on en compta jusqu'à 3.000; le maître avait 123 disciples; parmi eux, il en choisit 17 qu'il s'adjoignit pour fonder par serment la communauté du Lotus blanc (白蓮社 *Po-lien-chō*). Parmi les dix-sept élus, se trouvent un ancien brahmane du Kipin appelé Buddhayaças et un Çākya de Kapilavastu du nom de Buddhahadra: tous deux ont traduit divers ouvrages qui figurent encore au *Tripitaka* (6). Le texte du vœu qu'ils prononcèrent avait été rédigé par l'un d'eux, très bon lettré, 劉程之

(1) Les renseignements que je donne ici sont puisés au *Kao seng tchouan* (k. 6, p. 1, biographie de Houei-yuan), au ch. 26 du *Fo tsou t'ong ki*, et au 廬山蓮宗寶鑑 *Lou chan lien tsong pao kien* (k. 4) composé au début du XIV^e siècle par le bonze 普度 P'ou-tou (*Tripit. Jap.*, 陽, XI. 70 ss.).

(2) Giles (*Biogr. Dict.* n° 882) dit 333, mais P'ou-tou (*loc. laud.*, p. 71) donne 甲午 *kia-wou*, soit 334, et d'un autre côté comme on est d'accord pour placer la mort de Houei-yuan en 416, et pour admettre qu'il avait vécu 83 ans à la chinoise, soit 82 ans pour nous, il s'ensuit qu'il est né en 334.

(3) Je ne comprends pas comment, se rendant du Ho-nan à Siang-yang, Tao-ngan aurait traversé le Fleuve Bleu, comme le veut M. Giles (*Biogr. dict.*, n° 1886).

(4) La date de 381 est fournie par le *Fo tsou t'ong ki* (k. 26, p. 128; k. 36, p. 52), mais le *Lou chan lien tsong pao kien* donne 384. La date de 373 donnée par M. Giles ne me paraît pas possible; M. Giles se trompe également en plaçant le Lou-chan au Hou-pei.

(5) Cf. Chavannes, *Mém. hist. de Se-ma Ts'ien*, I. xxviii.

(6) Cf. Nanjio, *Catalogue*, appendice II, nos 42 et 61. — Pour la liste complète des dix-huit fondateurs, cf. *Lou chan tien tsong pao kien*, IV, 72.

(7) Je ne sais pas en quelle année fut fondée la communauté. Le *Fo tsou t'ong ki* (k. 36, p. 53) la mentionne comme existant déjà en 403; mais elle ne devait pas être alors bien ancienne, puisque parmi les fondateurs figure 宗炳 Tsong Ping, qui n'est né qu'en 375 (Giles, *Biogr. dict.*, n° 2051). — La communauté a été aussi parfois appelée 宗炳社, « communauté de Tsong Ping », et 廬山社, « communauté des monts Lou » (cf. *P'ei wen yun fou*, s. v. 社).

Lieou Tch'eng-tche (1), et la cérémonie eut lieu devant l'image d'Amitāyus. Ce dernier fait n'est pas indifférent; c'est en effet cette communauté du Lotus blanc fondée par Houei-yuan qui, gagnant de proche en proche, finit par rendre populaire en Chine le culte d'Amitāyus; c'est elle qui a répandu la doctrine de la Terre pure (淨土 Tsing-t'ou) ou de la Sukhavati occidentale. Son fondateur mourut en 416, et l'empereur 安 Ngan accorda au défunt les titres posthumes de Vénéral des monts Lou, Ministre de la cour des banquets, Maître de la communauté du Lotus blanc; en 848, 939, 978, 1166, de nouveaux honneurs lui furent conférés. L'école eut sept patriarches. Elle a joué un grand rôle dans le bouddhisme chinois sous son nom de 蓮宗, « Doctrine du Lotus », ou sous celui de secte de la Terre pure (2); jamais le lien qui la rattachait à Houei-yuan n'a été méconnu par elle. Son histoire se trouve entre autres au chap. xxvi du 佛祖統紀 *Fo tsou t'ong ki* (3), et dans le 廬山蓮宗寶鑑 *Lou chan lien tsong pao kien* (4) composé par l'un des moines de la secte, nommé 普度 P'ou-tou, qui présenta son livre à l'empereur en 1308 (5). La secte a toujours été orthodoxe, et il n'y a de commun que le nom entre elle et l'autre secte, hérétique celle-là, qui se réclame aussi du Lotus blanc (6).

Après ce texte du Ve siècle, M. De Groot cite un passage du *Fo tsou t'ong ki*, selon lequel, en 1042, le bonze 本如 Pen-jou, secondé par un gendre de l'empereur nommé 李遵勗 Li Tsouen-hiu et par le ministre 章德象 Tchang Tō-siang, duc de 郟 Siun (7), fonde une communauté du Lotus blanc (白蓮社 *Po-lien-chö*). La biographie de Li Tsouen-hiu se trouve au ch. 464 de l'*Histoire des Song*, et celle de Tchang Tō-siang au ch. 311. Il n'y est pas question de l'association du Lotus blanc, mais d'autre part il y est dit que Li Tsouen-hiu était un bouddhiste fervent (8), et le *Fo tsou t'ong ki* (k. 45, p. 105) nous apprend que Tchang Tō-siang fut chargé en 1043 de diriger le bureau de traduction des sūtras. Jusqu'à preuve du contraire, je crois donc que l'association du Lotus blanc fondée par ces deux hauts dignitaires n'avait rien d'hérétique au point de vue du bouddhisme et que ce n'est encore pas elle que visent les articles du code.

(1) Ce Lieou Tch'eng-tche n'est autre que le Lieou Yi-min de M. Giles. Il avait pour *tseu* 仲思 Tchong-sseu et pour *hao* 遺民. Cf. *Lou chan lien tsong pao kien*, IV. 72. On voit que le personnage était plus bouddhiste que taoïste, et qu'il vivait au IV^e et non au II^e siècle.

(2) Cf. Eitel, *Handbook of chinese Buddhism*, s. v. Amitābha; Edkins, *Chinese Buddhism*, p. 170; De Groot, *Le code du Mahāyāna en Chine*, p. 5. — Houei-yuan avait laissé plusieurs ouvrages; je ne sais s'ils subsistent encore.

(3) C'est ainsi qu'il faut écrire le titre de cet ouvrage, compilé par le bonze 志磐 Tche-p'an; à la p. 35 de son livre, M. De Groot l'a confondu avec le 佛祖通載 *Fo tsou t'ong tsai* de 念常 Nien-tch'ang.

(4) *Tripit. jap.*, 陽, XI.

(5) On pourra consulter également le 廬山集 *Lou chan tsi*, en 5 k., de 董嗣杲 Tong Sseu-kaō des Song, et des récits de voyage comme le 廬山記 *Lou chan ki* de 陳舜俞 Tch'en Chouen-yu des Song, incorporé au 守山閣叢書 *Cheou chan ko ts'ong chou*.

(6) Un texte cité par M. De Groot (p. 163) donne pour origine au nom de l'association du Lotus blanc l'existence au Lou-chan d'un étang de lotus. Mais il y avait aussi une explication ésotérique: par la pratique du samādhi, l'homme s'élève au-dessus des misères du monde comme le lotus se dresse au-dessus de la boue. Cf. à ce sujet le *Lou chan lien tsong pao kien*, II. 56.

(7) C'est ainsi qu'il faut corriger la traduction donnée par M. De Groot, p. 164.

(8) Le 國老談苑 *Kouo lao t'an yuan* (cité dans le *P'ei wen yun fou*, LXIX, 11, s. v. 禪會) dit que Li Tsouen-hiu, 楊億 Yang Yi (le très orthodoxe compilateur du *Ts'ö fou yuan kouei*) et 劉筠 Lieou Yun aimaient à discuter avec des bonzes les questions de philosophie. Peut-être trouverait-on quelques renseignements dans les ouvrages de Li Tsouen-hiu que cite l'*Histoire des Song* (*loc. laud.*), mais je ne sais s'ils existent encore.

A quel moment faut-il donc faire remonter l'origine de la secte du Lotus blanc qui s'attira la réprobation non seulement des pouvoirs confucéens, mais aussi du bouddhisme orthodoxe ? Le *Fo tsou t'ong ki* me paraît donner une solution satisfaisante. A la fin du ch. 54 de sa compilation, Tche-p'an a inséré trois paragraphes sur les « associations hérétiques qui rendent un culte aux démons » 事魔邪黨 ; ils sont consacrés l'un aux 末尼 Mo-ni, un autre aux Végétariens du Nuage blanc (白雲菜 Po-yun-lai), le troisième aux Végétariens du Lotus blanc (白蓮菜 Po-yun-ts'ai), et à leur suite vient une note du (bonze de) 良渚 Leang-tchou, Tsong-kien (1) : 此三者皆假名佛教以誑愚俗。猶五行之有沴氣也。今摩尼尙翫於三山。而白蓮白雲處處有習之者。大抵不事葷酒。故易於裕足。而不殺物命。故近於爲善。愚民無智皆樂趨之。故其黨不勸而自盛。甚至第宅姬妾爲魔女所誘入其衆中。以修懺念佛爲名。而實通姦穢。有識士夫宜加禁止。 « Ces trois (sectes) prennent toutes faussement le nom du bouddhisme pour tromper le vulgaire ; de même dans les cinq éléments il y a des vapeurs toxiques. Les Mo-ni trompent encore le peuple sur les Trois montagnes (2). Quant au Lotus blanc et au Nuage blanc, ils ont des adeptes partout. En général, ils ne font pas de fastes ni des boissons fermentées ; aussi sont-ils facilement satisfaits. Ils ne tuent pas ce qui a vie ; aussi approchent-ils de la pratique du bien. Le peuple stupide n'a pas de discernement et se précipite joyeusement vers eux. Aussi, sans faire de propagande, ces sectes prospèrent-elles d'elles-mêmes. Il n'est pas jusqu'aux belles femmes de noble maison que des filles démoniaques n'attirent à entrer dans leurs assemblées. Ils parlent de renoncement au péché, d'invocation au Buddha ; mais en réalité ils se livrent à la débauche. Aussi les personnes de bonne condition qui ont quelque expérience doivent-elles sévèrement condamner (ces pratiques). »

Cette fois, il n'y a aucun doute qu'il s'agisse bien réellement de la secte hérétique du Lotus blanc. Des trois paragraphes auxquels s'applique la note de Tsong-k'ai, celui sur les Mo-ni ne dit rien qui n'ait été précédemment utilisé par MM. Chavannes et Devéria ; nous reviendrons tout à l'heure à la secte du Nuage blanc ; voici ce qui est dit du Lotus blanc :

白蓮業者。高宗紹興初。吳郡延祥院僧弟子元。依倣天台出圓融四土圖晨朝禮懺文。偈歌四句。佛念五聲。勸男女修淨業。戒護生爲尤謹。稱爲白蓮導師。有以事魔論於有司者。流之江州。其徒展轉相教。至今爲盛。

« Pour ce qui est des végétariens (3) du Lotus blanc, au commencement de la période *chao-hing* (1131-1162) de l'empereur Kao-tsong, Mao Tseu-yuan (4) du temple de Yen-siang

(1) MM. Chavannes (*Journal asiatique*, janvier-février 1897, p. 65) et Devéria (*ibid.*, novembre-décembre 1897, p. 459) ont pris Leang-tchou pour le nom d'un individu ; c'est en réalité un nom de lieu. Il ne faut pas s'étonner de cette erreur : les Chinois désignent en effet souvent un homme par le lieu où il est né ou où il s'est illustré ; c'est ainsi que Sseu-ma Ts'ien, né à Long-men, est parfois appelé Long-men (Chavannes, *Mém. hist.*, I. xxv). De même pour Leang-tchou, qui se trouve dans le district de 錢塘 Ts'ien-t'ang au Tchō-kiang. La personne ici désignée par son lieu de naissance est le maître de la loi 宗鑑 Tsong-kien, qui, au début de la période 嘉熙 *kia-hi* (1237-1240), compléta, sur le modèle des histoires officielles, le 釋門正統 *Che men tcheng t'ong* publié en 1208-1224 par 吳克己 Wou K'o-ki (H. 鎧菴 K'ai-ngan). Cf. *Fo tsou t'ong ki*, Préliminaires, p. 15.

(2) V. plus loin la note sur les Mo-ni.

(3) *Ts'ai* signifie au propre « végétaux » et non « végétariens » ; le sens que je donne me semble justifié par ce texte et les suivants.

(4) Le texte dit : *ti-tseu-yuan*, ce qui ne pourrait s'interpréter que par : Yuan, novice de..., mais, outre la bizarrerie de la phrase chinoise, les deux passages cités plus bas où le nom complet est indiqué une fois comme Mao Tseu-yuan, et une autre fois où le postnom, Tseu-yuan, est seul donné, me décident à corriger ici 弟 *ti* en 茅 *mao*.

de la commanderie de Wou (4), imitant (l'école de) T'ien-t'ai (2), fit une image où il mettait en harmonie les quatre terres (3), et un texte de salutation et de résolution matinales (4). Sa gāthā était de quatre vers, et on répétait cinq fois l'invocation au Buddha. Il exhortait les hommes et les femmes à mener la vie de pureté, et ses préceptes faisaient de la protection des vivants la piété suprême. Il s'intitula le Maître-guide du Lotus blaac. Il eut affaire aux autorités parce qu'il servait les démons, et on le bannit à Kiang-tcheou (4). Ses disciples répandirent eux-mêmes son enseignement, qui jusqu'à présent est florissant. »

Dans le même ouvrage, ce paragraphe est donné en termes à peu près identiques sous l'année 1133 (k. 47, p. 116 v°) :

吳郡延祥院僧茅子元者。初學於梵法主。依放台宗出圓融四土圖晨朝禮懺文。偈歌四句。佛念五聲。勸諸男女同修淨業。自稱白蓮導師。坐受衆拜。謹茵乳不殺不飲酒。號白蓮菜。受其邪教者謂之傳道。與之通淫者爲之佛法。相見傲僧慢人無所不至。愚夫愚婦轉相誑誘。聚落田里皆樂其妄。有論於有司者。正以事魔之罪。流之江州。然其餘黨效習至今爲盛。(釋門正統。)

« Pour ce qui est de Mao Tseu-yuan, bonze du temple de Yen-siang dans la commanderie de Wou, il étudia d'abord sous un maître de la loi de Brahma. Imitant l'école de (T'ien)-t'ai, il fit une image où il mettait en harmonie les quatre terres et un texte de salutation et de résolution matinales. Sa gāthā était de quatre vers, et on répétait cinq fois l'invocation au Buddha.

(1) Wou-kian, sous les Song, correspondait à l'actuel Sou-tcheou au Kiang-sou.

(2) L'école de T'ien-t'ai, qui remontait à 慧文 Houei-wen des Ts'i septentrionaux (550-577), avait été définitivement établie par 智顛 Tche-yi (538-597) ; elle avait pris son nom du mont T'ien-t'ai au Tchō-kiang, où Tche-yi s'était établi ; son texte sacré par excellence était le *Lotus de la bonne loi*.

(3) Il y a deux séries de quatre « terres » (cf. 大明三藏法數 *Ta ming san tsang fa chou*, *Tripit. jap.*, 露, 1, 99), mais l'une d'elles est spéciale à l'école de T'ien-t'ai. On la trouve exposée dans le 觀無量壽佛經疏妙宗鈔 *Kouan wou leang cheou fo king chou miao tsong tch'ao* (cité dans le *Ta ming san tsang fa chou*, loc. laud.), commentaire rédigé au temps des Song par 智禮 Tche-li sur le 觀無量壽佛經疏 *Kouan wou leang cheou fo king chou*, qui est lui-même un commentaire, rédigé par Tche-yi, le véritable fondateur de la secte, du *Kouan wou leang cheou fo king* traduit au Ve siècle par Kālayāṣas (Nanjio, nos 1560, 1559, 198). Ces quatre « terres » sont : 1° le 同居土 *t'ong-kiu-t'ou*, m. à m. « terre d'habitation commune », où il y a à la fois du pur et de l'impur ; exemple : notre monde ; 2° le 有餘土 *yeou-yu-t'ou*, m. à m. « terre où il y a un reste », où il reste encore de l'obscurité ; c'est la terre des *crāvakas* et *pratyekabuddhas* ; 3° le 果報土 *kouo-pao-t'ou*, m. à m. « terre de la récompense » ; c'est là que les *bodhisattvas* parcourent, selon la doctrine « des différences », les dix *bhūmi*, et, selon la doctrine « arrondie » (ce sont deux sous-écoles du T'ien-t'ai), les dix repos, les dix actions, etc. ; 4° le 常寂光土 *tch'ang-tsi-kouang-t'ou*, m. à m. la « terre éternelle, calme, brillante » ; éternel se rapporte au *dharmakāya* ; calme, au *nirvāṇa* ; brillant, à la *prajñā* ; c'est la terre des Buddhas. Quant aux mots 圓融 *yuan-jong* que j'ai traduits par « mettre en harmonie », ils sont aussi du langage du T'ien-t'ai. L'école du T'ien-t'ai est essentiellement une école de juste milieu, *madhyamika*, et c'est à ce titre qu'elle se réclame de Nāgārjuna. *Yuan* signifie arrondir, supprimer les angles et les aspérités ; *jong*, c'est fondre, mêler ensemble. Cette position intermédiaire, loin des deux extrêmes, est si bien celle du T'ien-t'ai, que l'une de ses subdivisions s'appelle aussi 圓教 *yuan-kiao*, la « doctrine arrondie » (les trois autres sous-écoles du T'ien-t'ai sont dites 藏教 *tsang-kiao*, 通教 *t'ong-kiao* et 別教 *pie-kiao*). Mao Tseu-yuan, on le voit, doit beaucoup à l'école du T'ien-t'ai, mais je ne sais en quelle identité mystérieuse il arrivait à réunir les quatre terres.

(4) Kiang-tcheou est au Kouang-si.

Il exhortait les hommes et les femmes à mener ensemble la vie de pureté. Lui-même s'intitulait le Maître-guide du Lotus blanc. Il recevait assis les hommages des fidèles. (Ses fidèles) s'abstenaient d'oignons et de lait, ne tuaient pas, et ne buvaient pas de vin. C'est ce qu'on appelait la (doctrine) végétarienne du Lotus blanc. Recevoir sa doctrine perverse était qualifié de « transmettre la loi »; se livrer avec lui à des actes impurs, était qualifié « de loi du Buddha ». Quand il les rencontrait, il traitait les bonzes avec arrogance, et les autres hommes avec mépris, sans la moindre retenue. Les maris stupides, les femmes stupides se laissaient attirer et séduire les uns par les autres. Les bourgs et les villages se plaisaient à ses impostures. Il eut maille à pactir avec les autorités, et fut jugé coupable de rendre un culte aux démons. On le bannit à Kiang-tcheou. Mais le reste de sa bande imita ses pratiques, qui jusqu'à présent sont florissantes. (Tiré du *Che men tcheng t'ong*.) »

Outre les quelques détails supplémentaires que fournit ce texte, il nous apprend d'où Tche-p'an tire ici ses renseignements. Le *Che men tcheng t'ong* a été compilé en 1208-1224 par 吳克己 Wou K'o-ki (H. 鑑菴 K'ai-ngan), originaire de 浦江 P'ou-kiang au Tchō-kiang (1). On voit par là que la secte du Lotus blanc prospérait au début du XIII^e siècle.

À la suite de ce texte, Tche-p'an donne comme une sorte de commentaire les réflexions suivantes :

議曰。嗟夫天下之事未嘗無弊也。君天下如禹湯而有桀紂。相天下如周召而有斯莽。道本老莊而有歸真靈素。釋本能仁而有清覺子元。信三教皆有其弊也。所謂四土圖者則竊取台宗格言附以雜傷。率皆鄙薄言辭。晨朝懺者。則撮畧慈雲七懺。別爲一本。不識依何行法。偈吟四句。則有類於樵歌。佛念五聲則何關於十念。號白蓮妄託於祖。稱導師僭同於佛。假名淨業而專爲姦穢之行。猥褻不良何能具道嗟夫。

« Hélas ! Des choses d'ici-bas, il n'en est pas qui n'ait ses défauts. Il y a pour régner sur le monde des Yu et des T'ang (2), mais il y a aussi des Kie et des Tcheou (3). Il y a pour administrer le monde des Tcheou-(kong) et des (ducs de) Chao (4), mais il y a aussi des (Li) Sseu (5) et des (Wang) Mang (6). Le taoïsme est né avec Lao (-tseu) et Tchouang (-tseu); cependant il a eu (Tchao) Kouei-tchen (7) et (Lin) Ling-sou (8); le bouddhisme est né avec

(1) Cf. *Fo tsou t'ong ki*, préliminaires, p. 15.

(2) Les vertueux Yu et T'ang fondèrent respectivement les dynasties des Hia et des Chang.

(3) Avec les tyrans Kie et Tcheou finirent respectivement les dynasties fondées par Yu et par T'ang.

(4) Tcheou-kong et le duc de Chao furent les ministres du roi Wou des Tcheou.

(5) Li Sseu fut ministre de Ts'in Che-houang-ti. Cf. Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1203.

(6) Wang Mang fut régent à la fin des Han occidentaux et usurpa le trône.

(7) Il ne peut s'agir ici, je crois, que de 趙歸真 Tchao Kouei-tchen. Tchao Kouei-tchen est ce taoïste qui avait gagné la faveur de l'empereur Wou-tsong et qui fit rendre en 845 le fameux édit de proscription contre toutes les religions non chinoises, y compris le bouddhisme. Mais dès l'année suivante, l'empereur changea d'avis, et Tchao Kouei-tchen, 劉元清 Lieou Yuan-ts'ing (ou 劉玄曄 Lieou Hiuan-tsing), 鄧元超 Teng Yuan-tch'ao (ou 鄧元起 Teng Yuan-k'i) et autres, en tout douze taoïstes, furent mis à mort (846). L'homme d'Etat Li Tō-yu s'étant montré alors hostile au bouddhisme, fut banni à Yai-tcheou (dans l'île de Hainan), où il mourut peu après. Cf. *Kieou t'ang chou*, k. 18 上, pp. 2, 8 ss., utilisé par M. De Groot (p. 61-62) et *Fo tsou t'ong ki*, k. 42. p. 88.

(8) 林靈素 Lin Ling-sou (Giles, *Biogr. Dict.*, n° 1257) jouit d'une grande faveur, comme magicien, sous l'empereur Houei-tsong, à qui il avait été présenté en 1117 (et non 1111 comme le dit Giles). Plus puissant que les ministres, il en arriva par son arrogance à faire regretter à l'empereur même les bienfaits dont il l'avait comblé. Surtout il fut en butte aux attaques du

le Çākya ; cependant il a eu (K'ong) Ts'ing-kio ⁽¹⁾ et (Mao) Tseu-yuan. Que l'on croie à l'une quelconque des trois religions, chacune a ses défauts. Quand (Mao) Tseu-yuan parle de la figure des quatre terres, il plagie les paroles fondamentales de l'école de (T'ien-)l'ai, et y ajoute diverses stances ; toutes sont en style vulgaire. Pour ce qui est de sa formule de résolution matinale, il a résumé en un seul principe les sept résolutions ⁽²⁾ de

fameux ministre 蔡京 Ts'ai King, qui l'avait introduit à la cour et soutenu dans l'espoir de s'en faire un aide soumis, mais qui, le voyant agir pour son propre compte, n'eut pas de cesse qu'il ne l'eût renversé. Enfin, en 1122, rencontrant sur la route l'héritier présomptif, Lin Ling-sou refusa de lui céder le pas. L'empereur, furieux, le chassa de la cour. Une instruction fut ouverte contre lui, mais il mourut, et l'empereur ordonna de lui faire des funérailles convenables. Voilà ce que dit la biographie officielle de Lin Ling-sou (*Histoire des Song*, k. 462, p. 6). Mais le *Fo tsou t'ong ki* (k. 46, p. 113) nous donne les vrais motifs de la haine qu'il inspira aux bouddhistes. Lin Ling-sou avait eu jadis à se plaindre des bonzes. Quand il fut au pouvoir, il profita de son influence pour tourner contre les bouddhistes l'empereur Houei-tsong, qui en 1119 convertit par décret tous les bouddhistes en taoïstes. Le Buddha devait s'appeler 大覺金仙 « le Génie d'or de la grande Intelligence », les bodhisattvas devenaient des 大士 *ta-che*, les bonzes des 德士 *tō-che*, et les nonnes des 女德 *niu-tō* ; les temples 寺 *sseu* et 院 *quan* devenaient respectivement des 宮 *kong* et des 觀 *kouan* ; en un mot la terminologie bouddhiste était partout remplacée par la terminologie taoïste. Mais la transformation fut éphémère. Un bouddhiste rappela dans un mémoire à l'empereur le sort funeste dont furent victimes tous les grands persécuteurs de sa religion. 崔浩 Ts'ouei Hao avait causé la persécution de 446 : trois ou quatre ans après, il est mis à mort, toute sa famille est exécutée ; 衛元嵩 Wei Yuan-song provoque la persécution sous l'empereur Wou en 574 (cf. *Tcheou chou*, k. 47, p. 6 ; *Fo tsou t'ong ki*, k. 39, p. 68 ; *Siu kao seng tchouan*, k. 25, p. 21) : au bout de cinq ou six ans, il est mis à mort ; Tchao Kouei-tchen et Li Tō-yu organisent la proscription de 845 : un an après Tchao Kouei-tchen est mis à mort et Li Tō-yu part finir en exil ; et chaque fois, aux temps difficiles, ont succédé des périodes de plus grande faveur ; il en sera de même cette fois. Effectivement, un an plus tard, en 1120, l'édit était rapporté et Lin Ling-sou et ses magiciens tombaient à leur tour. Je ne sais s'il subsiste beaucoup d'écrits de Lin Ling-sou ; un *濟度金書目錄 Tsi tou kin chou mou lou* est cité sous son nom dans le *Canon taoïste* (*道藏經目錄詳註 Tao tsang king mou lou siang tchou*, éd. du Po-yun-kouan, k. 2, p. 15). Cette note est basée sur l'*Histoire des Song* (k. 462, p. 6 et k. 22, p. 1) et sur le *Fo tsou t'ong ki* (k. 46, p. 113 et ss.) ; le *Fo tsou t'ong ki* cite des sources qui me sont inconnues, par exemple le *林靈素傳 Lin ling sou tchouan* de 耿延禧 Keng Yen-hi et le *道法師傳 Tao fa che tchouan*.

(1) 孔清覺 K'ong Ts'ing-kio est le fondateur de la secte du Nuage blanc, *vide infra*.

(2) 懺 *tch'an* est un des caractères qu'ignorait l'ancien chinois, et qui ont été créés pour les besoins du bouddhisme ; c'est une transcription abrégée, pour 懺摩 *tch'an-mo*, *kṣamā* ; le mot devrait donc signifier « patience » ; mais, alors que ce sens étymologique a été conservé par les Chinois pour *kṣānti*, il s'est perdu pour *kṣamā*. *Kṣamā* en est venu à être presque synonyme de 悔 *houei*, qui est purement chinois et signifie « repentir ». Yi-tsing constatait déjà que ce faux sens était trop généralement accepté pour qu'on pût le corriger. D'accord donc avec les Chinois, on interprète généralement *tch'an* comme le remords des fautes passées ; Nanjio, dans son *Catalogue* (e. g. nos 1513, 1516, 1523), le traduit toujours par « confession ». En traduisant par « résolution », j'ai adopté une légère distinction établie dans le *佛教字典 Fo kiao tseu tien* (s. v. 懺), selon laquelle 悔 *houei* se rapporterait plutôt au passé (改往) tandis que 懺 *tch'an* se rapporterait davantage à l'avenir (修來) ; le 懺 *tch'an* serait donc le ferme propos de ne plus retomber dans les fautes passées et ne plus faire désormais que le bien. Le *慈悲水懺法 Ts'eu pei chouei tch'an fa* (cité dans le *大明三藏法數 Ta ming san tsang fa chou*, XXIX, 22) énumère sept dispositions du cœur nécessaires pour amener le repentir et le ferme propos. Mais je doute qu'il y ait aucun rapport entre ce texte

Ts'eu-yun (1); mais on ne sait comment il s'y prend dans la pratique. Ses stances se psalmodient en quatre vers; elles ressemblent donc aux chants de bûcherons (2). Ses invocations au Buddha sont répétées cinq fois, mais en quoi se rattachent-elles aux dix invocations (3)? Il prend le nom du Lotus blanc, pour s'appuyer par imposture sur le patriarche (4); il s'appelle Maître-guide et usurpe ainsi le même rang qu'occupe le Buddha. Il parle faussement de la conduite pure et ne mène qu'une vie de débauches. Son inconduite, sa perversité, comment pourrait-on les dire jusqu'au bout? Hélas! »

Enfin sous les Yuan, il est question de la secte du Lotus blanc, et à côté d'elle de celle du Nuage blanc, à la fin de la biographie du bonze tibétain Phags-pa (*Yuan che*, k. 202, p. 4):

若夫天下寺院之領於內外宣政院曰禪曰教曰律則固各守其業。惟所謂白雲宗白蓮宗者亦或頗通奸利云。

« Les temples de l'empire dépendent du Suan-tcheng-yuan (5) de la capitale et des provinces. L'école du dhyāna, l'école des sūtras, l'école du vinaya s'en tiennent chacune fermement à leur rôle. Il n'y a que ce qu'on appelle l'école du Nuage blanc et l'école du Lotus blanc qui parfois aussi poursuivent passablement d'avantages illicites ».

Voilà les données encore bien pauvres que je puis fournir sur l'histoire ancienne de la secte du Lotus blanc. Elles suffisent du moins, à mon avis, pour établir avec les plus grandes chances de vérité que la secte hérétique du Lotus blanc a été fondée peu avant 1133 par un bonze appelé Mao Tseu-yuan. Si elle porte le même nom que l'ancienne école du Lotus fondée au VI^e siècle par Houei-yuan, c'est que Mao Tseu-yuan voyait sans doute, à se couvrir de cette appellation populaire et respectée, un élément de succès pour sa doctrine, et pour lui-même un espoir de sécurité.

II. LA SECTE DU NUAGE BLANC (白雲宗 *Po-yun-tsong*).— La secte du Nuage blanc est bien loin d'avoir laissé dans l'histoire une trace aussi marquée que la secte du Lotus blanc. Devéria l'avait rencontrée dans un texte de l'*Histoire des Yuan* qui porte sur l'année 1311; nous y reviendrons tout à l'heure. M. De Groot (p. 150) rappelle que la secte figure parmi celles que prohibent les codes des Ming et des Ts'ing, mais ses renseignements s'arrêtent là. Heureusement le *Fo tsou t'ong ki* donne des indications fort précises dans le paragraphe auquel j'ai fait allusion plus haut. Le texte dit:

白雲菜者。徽宗大觀間。西京寶應寺僧孔清覺居杭之白雲菴。立四果十地造論數篇。教於流俗。亦曰十地菜。覺海愚禪師辨之。有司流恩州。嘉泰二年。白雲菴沈智元自稱道民。進狀乞額。臣察言。道民者喫菜事魔所謂姦民者也。既非僧道童行。

et le nôtre. Il me semble qu'il doit s'agir dans le commentaire de Tche-p'an de sept formules de ferme propos, qu'on récitait sans doute à divers moments de la journée; malheureusement, je n'ai rien su trouver dans ce sens.

(1) Le maître de la loi Ts'eu-yun est mort en 1032; l'anniversaire de sa mort est jour de jeûne; cf. *Fo tsou t'ong ki*, k. 33, p. 39.

(2) Les chants de bûcherons, de pêcheurs, de laboureurs sont des plaintes en langue vulgaire, sans aucune recherche de style.

(3) 念 *nien* signifie à la fois « penser » et « réciter » et s'applique aussi bien à l'oraison mentale qu'à la prière réellement prononcée. Selon le *Ta ming san tsang fa chou* (k. 42, p. 91), les dix oraisons, méditations ou invocations ont pour thème le Buddha, la loi, le saṅgha, les préceptes de discipline, la charité, les devas, le repos, l'*āna-prāṇa* (安般 *ngan-pan*, inspiration et expiration; corriger en conséquence Nanjio, *Catalogue*, n° 681), le corps et la mort.

(4) Le patriarche est ici 慧遠 Houei-yuan, le fondateur de l'école orthodoxe du Lotus.

(5) Le Suan-tcheng-yuan était chargé à la fois de la surveillance des bonzeries de Chine et des rapports avec les Tibétains. Cf. *Yuan che*, k. 87, p. 4.

自植黨與千百爲群。挾持祆教聾瞽愚俗。或以修橋砌路斂率民財。創立私菴爲逋逃淵藪。乞將智元長流遠地。拆除菴宇以爲傳習魔法之戒。奏可。

« Pour ce qui est des Végétariens du Nuage blanc (1), dans la période *ta-kouan* (1107-1110) de l'empereur Houei-tsong, le bonze K'ong Ts'ing-kio du temple Pao-ying de la capitale occidentale (2) habita au temple du Nuage blanc de Hang-tcheou (3). Il établit quatre phala (4) et dix bhūmi (5), et composa plusieurs écrits de doctrine. Il en répandit l'enseignement dans le peuple. On appelle aussi (ses disciples) les Végétariens des dix bhūmi. Le maître du dhyāna Kio-hai-yu (?) l'attaqua, et les autorités le bannirent à Ngen-tcheou (6). La deuxième année *kia-t'ai* (1202), Chen Tche-yuan du temple du Nuage blanc s'intitula Homme de la voie; il introduisit une requête pour demander une inscription horizontale (de la main de l'empereur). Les fonctionnaires dirent: cet Homme de la voie, il est végétarien et rend un culte aux démons; c'est ce qu'on appelle un homme pervers. Ce n'est pas là la conduite pure de bouddhistes et de taoïstes. De lui-même il rassemble des bar des par troupes de dix (7) et de cent individus. Prenant pour moyen une religion démoniaque, il rend sourd et aveugle le peuple stupide. Ou bien, sous prétexte de réparer des ponts, de construire des routes, il attire à soi l'argent du peuple. Il fonde des temples secrets qui lui sont d'inaccessibles lieux de refuge. (Nous demandons que (Chen) Tche-yuan soit banni à jamais dans un lieu lointain, et qu'on détruise ses temples pour empêcher de propager une loi démoniaque. Le rapport reçut l'approbation impériale. »

(1) Même remarque pour 菜 *lai* que plus haut pour *tsai*.

(2) Les Song du Nord avaient quatre capitales: celle de l'est à K'ai-fong-fou, celle de l'ouest à Ho-nan-fou, celle du nord à 大名府 Ta-ming-fou (dans le Tche-li), celle du sud à 應天府 Ying-t'ien-fou (auj. dans le Kouei-tō fou du Honan). Pour les territoires relevant de ces capitales, cf. le 元豐九域志 *Yuan fong kieou yu tche*, achevé en 1080 sous la direction de 王存 Wang Ts'ouen, k. 1 (écl. du Wou-ying-tien reproduisant celle des Song du nord).

(3) Je n'ai pas pu déterminer de quel temple il s'agissait. Comme descriptions anciennes de la région de Hang-tcheou, j'ai consulté les 臨安志 « Descriptions de Lin-ngan » (c'était alors le nom de Hang-tcheou) datées de la période 乾道 *K'ien-tao* (1165-1173) et de la période 咸淳 *hien-tch'ouen* (1265-1274). Celle de 1165-1173, assez courte, se trouve dans le 式訓堂叢書 *Che hiun t'ang ts'ong chou* publié vers 1877 par M. Tchang 章; il n'y est pas question d'un temple du Nuage blanc. La *Description de Lin-ngan* de 1265-1274 est un ouvrage considérable en 100 chapitres; il en a été fait une excellente réimpression en 1830 au 振綺堂 Tchen-k'i-t'ang de M. 汪 Wang. Au k. 84, p. 10, il est à la vérité question d'une 白雲僧菴 « bonzerie du Nuage blanc », mais qui se trouvait dans le district de 於潛 Yu-ts'ien, et qui fut détruite par un incendie, puis reconstruite en 1205-1207 par 王日益 Wang Je-yi; or un des textes cités plus loin placent le temple de K'ong Ts'ing-kio au district de Yu-hang; d'ailleurs, pour les bonzeries chinoises qui aiment les sites accidentés, où les bâtiments du couvent touchent parfois aux « nuages blancs », un tel nom est trop ordinaire pour que, sans autre indication, l'identité de nom soit un élément suffisant de détermination.

(4) Les quatre « fruits » (*phala*) du bouddhisme orthodoxe sont ceux de srotāpanna, sakṛdāgāmin, anāgāmin, arhat.

(5) Sur les dix stades, m. à m. terres (*bhūmi*), que doit parcourir un bodhisattva, cf. le *Fo kiao tseu tien* (p. 123, s. v. 地) et le *Ta ming san tsang fa chou* (k. 40, p. 81).

(6) Auj. district de 恩平 Ngen-p'ing au Kouang-tong.

(7) Le texte donne ici « de mille et de cent »; mais j'adopte la leçon 十 au lieu de 千, dix au lieu de mille, qui est fournie par le texte parallèle cité plus loin.

Ainsi ce paragraphe vise deux séries de faits remontant respectivement aux débuts du XII^e et du XIII^e siècle. Sous les deux dates, le *Fo tsou t'ong ki* donne quelques renseignements complémentaires :

1^o Au k. 46, p. 112, il est dit :

(大觀二年)西京寶應寺僧孔清覺居杭之白雲菴。依倣佛經立四果十地。分大小兩乘。造論數篇。傳於流俗。從之者稱白雲和上。名其徒曰白雲菜。其說專斥禪宗。覽海愚禪師力論其僞。坐流恩州。

« (La deuxième année *ta-kouan*) (1108), K'ong Ts'ing-kio, bonze du temple du Pao-ying-sseu de la capitale occidentale, habita au temple du Nuage blanc de Hang-tcheou. A l'imitation des sutras bouddhiques, il établit quatre *phala* et dix *bhūmi* et les divisa en petit et en grand Véhicules (1). Il composa plusieurs écrits de doctrine, qu'il répandit dans le peuple. Ses adhérents l'appelaient l'upādhyāya (2) du Nuage blanc; ses disciples étaient appelés les végétariens du Nuage blanc. Ses paroles ne faisaient qu'attaquer l'école du dhyāna. Le maître du dhyāna Kio-hai-yu (?) établit avec force qu'il était un imposteur. On le bannit à Ngen-tcheou. »

Une note ajoute :

鑑曰。白雲之徒幾與白蓮相混。特以無妻子爲異耳。人見其晨夕持誦躬耕自活。爲似可敬。然察其愚癡誕言妄干正道。則識者所當深嫉而力排之也。

« (Tsong-) kien (3) dit : Les adeptes du Nuage blanc se confondent plus ou moins avec ceux du Lotus blanc; il s'en distinguent principalement en ce qu'ils n'ont ni femmes ni enfants. Quand les gens les voient faire leurs dévotions matin et soir et s'appliquer tout entiers à leur tâche, il semble qu'on doive les respecter. Mais quand on reconnaît qu'ils se livrent à des hâbleries stupides, et violent insolemment la vraie doctrine, alors les gens sages doivent profondément les hair et faire leurs efforts pour les renverser. »

2^o Au k. 48, p. 120 vo, il est dit :

嘉泰二年。餘杭南山白雲庵道民沈智元乞賜敕額。臣寮言。道民者。遊墮不逞。喫菜事魔。所謂姦民者也。自植黨與十百爲群。挾持妖教。聾瞽愚俗。或以修路建橋爲名。或效誦經焚香爲會。夜聚曉散。男女無別。所至各有渠魁相統。遇有諍誦。合謀并力。厚啖胥吏。志在必勝。假名興造。自豐囊橐。創直私庵。以爲遁逃淵藪。智元僞民之魁。左道惑衆。揆之國法。罪不勝誅。張杓帥京之日。屢與鄰寺互論。已判。道人私庵。合照前降。指揮拆除。今

(1) Cette division de Grand et de Petit véhicule ne correspond pas ici au bouddhisme mahāyāniste et hīnayāniste. On entend également par Petit véhicule l'état de *çrāvaka* et par Grand véhicule celui de *bodhisattva*. L'école établit en effet une double série de quatre *phala*. Les quatre *phala* étaient originellement les quatre degrés de sainteté personnelle du *çrāvaka*. Mais on a voulu aussi marquer des degrés dans la sainteté du *bodhisattva* qui franchit les dix *bhūmi*, et on imagina pour lui quatre *phala* analogues à ceux du *çrāvaka*. La double série est distinguée en ce que les quatre *phala* du *çrāvaka* sont appelés 聲聞四果, « les quatre *phala* du *çrāvaka* » ou 小乘四果, « les quatre *phala* du petit véhicule », tandis que les *phala* du *bodhisattva* sont qualifiés de 大乘四果, « les quatre *phala* du grand véhicule ». Cf. le *Ta ming sun tsang fa chou*, k. 16, p. 86 ro et vo.

(2) La transcription 和上 *ho-chang* pour *upādhyāya* est moins courante aujourd'hui que celle de 和尚 *ho-chang*, mais les exemples anciens en sont innombrables.

(3) Je suppose que *kien* est pour Tsong-kien, le bonze de Leang-tchou. Cf. p. 307, no 1.

智元又敢妄叩天關玩侮朝廷。若此爲甚。昔傳五斗米道者。始託黃老分遣弟子。週遊四方轉相誑誘。其後數十萬衆。同日竊發漢室遂微。今此曹若不防閑。何所不至。欲下臨安府將智元等重行編竄籍其物業以爲傳習魔法玩視典憲者之戒。寄居勢家認爲己產。蓋庇執占者臺諫指名以奏制可。

« La deuxième année *kia-t'ai* (1202), l'Homme de la Voie Chen Tche-yuan du temple du Nuage blanc du Nan-chan de Yu-hang, présenta une requête pour que l'Empereur lui fit don d'une inscription horizontale. Les fonctionnaires dirent: « Cet homme de la voie, c'est un vagabond éhonté qui ne se nourrit que de légumes et rend un culte aux démons; c'est ce qu'on appelle un homme pervers. De lui-même il rassemble des bandes par troupes de dix et de cent. Prenant pour moyen une doctrine démoniaque, il rend sourd et aveugle le peuple stupide. Ou bien il se fait un renom en réparant des routes, en construisant des ponts. Ou bien, imitant (les séances où) on récite les livres saints et brûle de l'encens, il convoque des réunions. Ses adeptes s'assemblent pendant la nuit et se dispersent à l'aube sans faire de séparation entre les hommes et les femmes. Où qu'ils aillent, ils ont un chef qui les dirige. S'ils ont quelque contestation, ils en délibèrent ensemble et imposent la sentence. Ils attirent à eux beaucoup de fonctionnaires subalternes; leur volonté est de vaincre à tout prix. Ils prospèrent par une renommée d'emprunt, et leurs sacs se remplissent d'eux-mêmes (1). Ils fondent des temples secrets qui leur sont d'inaccessibles lieux de refuge. Chen (Tche-yuan) est le chef de ces révoltés. Sa fausse doctrine trompe les masses. A lui appliquer les lois de l'Etat, son crime ne saurait être puni trop sévèrement. Lorsque Tchang Tsin (2) gouvernait la capitale, il eut souvent à discuter la question avec des temples voisins, et décida que les temples fondés secrètement par les prêtres devaient, en conformité avec les anciens édits, être tous rasés. Aujourd'hui (Chen) Tche-yuan a de plus la folle audace de heurter le seuil divin (3) et d'insulter la Cour. C'est là la limite extrême. Jadis ceux qui propageaient la doctrine des cinq boisseaux de riz (4) se prétendaient d'abord des disciples envoyés par l'Empereur Jaune et

(1) Le texte du *Tripitaka* japonais donne 囊囊; le dernier caractère ne peut être que pour 囊 *t'o*; quant au premier, c'est sûrement une faute d'impression pour 囊 *nan*. *Nang* et *t'o* désignent deux sortes de sacs, et il est courant d'employer les deux termes côte à côte. Cf. *Journal asiatique*, janvier-février 1897, p. 71, et les exemples nombreux du *P'ei wen yun fou*, s. v. *t'o*.

(2) Le caractère 杓 a des prononciations très variables, de *tsin* à *yun*; j'adopte à tout hasard la première indiquée par le *Dictionnaire de K'ang-hi*. Tchang Tsin fut gouverneur de la capitale (c'est-à-dire de Hang-tcheou) sous les Song méridionaux, à la fin du XII^e siècle. C'était un homme éclairé et décidé; sa biographie, dans l'*Histoire des Song* (k. 361, p. 7), se termine par ces mots: « A considérer les gouverneurs de la capitale qui se sont succédés depuis le passage au sud du Yang tseu-kiang, c'est Tchang Tsin qu'on doit placer le premier ». Il était de famille mandarinale; son père 張浚 Tchang Tsiun, son frère aîné 張式 Tchang Che, ses fils 張忠純 Tchang Tchong-tch'ouen et 張忠恕 Tchang Tchong-chou, ont chacun leur biographie dans l'*Histoire des Song*.

(3) 叩關 *k'eou-kouen*, « heurter du front le seuil », se dit des pétitionnaires qui s'adressent directement à l'Empereur.

(4) La « doctrine des cinq boisseaux de riz » n'est autre que celle répandue par 張魯 Tchang Lou, qui serait le petit-fils du premier « pape » des taoïstes. Il n'aurait fait d'ailleurs que répandre davantage les pratiques d'un prédécesseur que certains textes appellent 張衡 Tchang Heng et d'autres 張脩 Tchang Sieou. Tchang Heng ou Tchang Sieou faisait donner cinq boisseaux de riz aux malades qu'il soignait, d'où le nom dont on appela sa doctrine. Imbault-Huart, dans le *Journal Asiatique* de novembre-décembre 1884, p. 439, n'a que très imparfaitement utilisé et discuté le texte du *San kouo tche*, VIII, 9-10. Toute l'histoire

par Lao-tseu (1). Ils se répandirent dans les quatre directions, et de proche en proche chacun fut trompé. Leurs descendants se comptent par centaines de mille. En même temps qu'ils naissaient furtivement, (la puissance) de la maison des Han diminua. Pour ce mal actuel, si on n'y prend pas garde, à quoi n'arrivera-t-il pas? Il est désirable d'ordonner au préfet de Lin-ngan de s'emparer de (Chen) Tche-yuan et des autres, et de les bannir suivant les lois, enfin de confisquer leurs biens, en manière d'avertissement à ceux qui répandent des doctrines démoniaques et se jouent des autorités. Pour les familles puissantes qui leur donneraient asile, que leurs biens soient considérés comme ceux propres (des coupables) (?). Pour ceux qui protégeraient les diseurs de bonne aventure, que les censeurs les dénoncent au trône nommément ». L'Empereur approuva. »

Ce texte est suivi d'un commentaire, mais qui n'a de commun avec ce qui précède que de parler lui aussi de végétariens qui rendent un culte aux démons ; il s'y agit en réalité des Mo-ni ; comme ce texte est curieux, je le donnerai plus loin.

Je ne connais pas d'autre fait concernant la secte du Nuage blanc au temps des Song ; Devéria a le premier signalé son existence sous les Yuan. Un texte de l'histoire des Yuan (*Yuan che*, k. 24, p. 4) dit que, en l'an 1311, 罷僧道也里可溫答失蠻頭陀白雲宗諸司. Devéria traduit : « Ordre de supprimer les officiaux des douze observances (*dhūta*) des bouddhistes, des prêtres du Tao, des Arkaons (prêtres chrétiens), des Danismends et du culte du Nuage blanc. »

Je crois tout à fait impossible de rapprocher ainsi *dhūta* de *seng* (bonze) par dessus le nom des taoïstes, des Arkaons et des Danismends. La seule explication qui me paraisse admissible est de faire des *dhūta* une catégorie à part. Les *dhūta* sont proprement une série d'observances religieuses, tantôt au nombre de douze, tantôt de treize ; de là le terme 行頭陀 *hing t'ou-to*, pratiquer les *dhūta*, ou, comme dit Giles, « to lead a saintly life ». Le terme s'est beaucoup étendu ; on rencontre 頭陀人, « homme des *dhūta* ». Ex : 頭陀人中最爲第一, « parmi les hommes des *dhūta*, il était le premier » (2). On trouve également *dhūta bhikṣu*, le « *bhikṣu* aux *dhūtas* » 頭陀比丘 (3). Enfin, de bonne heure, le terme qui désignait les observances en est venu à désigner celui qui pratiquait les observances. Les poètes en fournissent des exemples (4), mais aussi en dehors d'eux la littérature religieuse. Sous les Tang, 待駕 Tai-kia, le fondateur du 慈雲寺 Ts'eu-yun-sseu de 簡州 Kien-tcheou, « exerçait toute son énergie (*rīrya*) ; ses contemporains l'avaient surnommé le *dhūta* » (練行精進時號頭陀) (5). Sous les Tang encore, un bonze de l'actuel Tchong-ting-fou (Tche-li) prend pour nom de religion *Dhūta* ; et suivant la règle qui met souvent en rapport les uns avec les autres les divers noms d'un individu, on lui applique l'étymologie de *dhūta* par *dhū*, secouer, ébranler, et on lui donne pour surnom 抖擻上人, « l'homme éminent qui secoue (s.-ent. les misères du monde) » (6). Enfin il est constant que, dans la littérature populaire principalement, 頭陀 *t'ou-to*, *dhūta*, signifie un bonze ;

traditionnelle des débuts de la « religion » taoïste me paraît peu digne de créance ; j'ai eu récemment l'occasion de poser le problème (*B. E. F. E.-O.*, II. 104), et il n'est pas sans intérêt de voir un bonze chinois du XIII^e siècle faire, lui aussi, remonter aux temps troublés des Bonnets jaunes l'origine de l'église taoïque.

(1) 黃老 *houang-lao*, l'Empereur Jaune et Lao-tseu : leurs noms sont déjà associés dans les *Mémoires historiques* de Sseu-ma Ts'ien comme ceux des fondateurs du taoïsme (cf. *P'ei wen yun fou*, s. v. 老).

(2) *Tripit. jap.*, 地, V. 76.

(3) *Tripit. jap.*, 暑, VII. 2.

(4) Voir les exemples du *P'ei wen yun fou*, s. v. 陀 *t'o*.

(5) *Song kao seng tchouan*, XIX. 54.

(6) *Ibid.*, XXX. 108.

老頭陀 *lao-l'èou-t'o*, un vieux *dhūta*, un vieux bonze, est encore compris, sinon très usité. M. Gilès a connu ce sens, et cite un exemple où il est dit : « Ainsi Confucius ne serait qu'un vieux *l'èou-t'o* (*dhūta*) à salutations et à oraisons ». Je crois donc que, dans le texte des Yuan, il faut interpréter *dhūta* comme désignant des individus. Mais alors le terme ne fait-il pas double emploi avec 僧 *seng*, *saṅgha*, bonze, et pourquoi en est-il ainsi séparé ? Je ne trouve pas de réponse bien plausible, et c'est en désespoir de cause que, voyant ces *dhūta* mentionnés à côté des adeptes du Lotus blanc, qui est issu du bouddhisme, je serais porté à les considérer comme des moines bouddhistes, d'une école à part, et qui peut-être donnaient une importance spéciale aux règles de discipline (1).

Il semblerait résulter de ce texte que la secte du Nuage blanc avait obtenu sous les Yuan une sorte de reconnaissance officielle ; c'est ce que montre un autre passage de l'histoire des Yuan, qui porte également sur l'année 1311 (k. 24, p. 2 v^o) :

御史臺臣言白雲宗總攝所統江南爲僧之有髮者不養父母避役損民乞追收所受璽書銀印勒還民籍從之。 « Les censeurs dirent que l'administrateur général (2) de la secte du Lotus blanc pour le Kiang-nan était un bonze aux cheveux non rasés, qu'il n'entourait pas de soins son père et sa mère, évitait les corvées et nuisait au peuple, et demandèrent qu'on lui reprit la lettre impériale (3) et le sceau d'argent qu'il avait reçus et qu'on le contraignit à rentrer sur les registres du peuple. Ce fut accordé. »

Il faut également rappeler ici le texte de l'*Histoire des Yuan* cité plus haut, et qui mentionne côte à côte l'école du Nuage blanc et celle du Lotus blanc.

Tous ces textes donnent quelque crédit à une anecdote assez étrange, rapportée au 癸辛雜識 *Kouei sin tsa che* de 周密 Tcheou Mi (4), et d'où il résulte qu'après la prise de Hang-tcheou par les Mongols, c'est à la secte du Nuage blanc qu'échut l'ancien emplacement du palais des Song méridionaux.

« 朱實夫 Tchou Che-fou, du district de 安吉 Ngan-ki (5), était le gendre du ministre 馬碧梧 Ma Pi-wou (6). Grâce à lui, un nommé Wen entra au service du ministre Ma. Mais récemment (ce Wen) se trouva à nouveau sans ressources, et il alla chercher appui auprès d'un bonze éminent de la secte du Nuage blanc (7). Mais il n'avait rien pour se le concilier. Aussi forgea-t-il une histoire. Jadis (Ma) Pi-wou lui aurait dit : « Quand j'étais en charge de ministre, je recevais journallement les instructions verbales de 度宗 Tou-tsong (1265-1274);

(1) La liste, il faut le remarquer, est loin d'épuiser les confessions alors pratiquées en Chine ; ainsi le lamaïsme n'y figure pas.

(2) Je ne sais quel était le nombre de ces administrateurs. Il semble y en avoir eu surtout pour le bouddhisme orthodoxe. Dans le 鞏耕錄 *Tcho keng lou* (k. 30, appendice de l'édition du 津逮秘書 *Tsin tai pi chou*), il est question du bonze tibétain 楊輦真珈 Yang-nien-tchen-kià qui, en 1284, viola les sépultures impériales des Song du sud ; il y est qualifié de 江南浮屠總攝 « administrateur général du bouddhisme au Kiang-nan ». L'*Histoire des Yuan* (k. 02, p. 22) parle de ce même fait ; le bonze tibétain y était nommé 楊璉真加 Yang-lien-tchen-kià dans l'ancien texte ; la révision de K'ien-long l'a baptisé 嘉木揚喇勒智 Kia-mou-yang-la-lo-tche. Mais il y est dit en effet que Koubilai-khan en avait fait un 江南釋教總統 « administrateur général du bouddhisme au Kiang-nan ».

(3) Les convents un peu importants ont encore aujourd'hui de ces lettres patentes au sceau impérial.

(4) Edition du *Tsin tai pi chou*, 續集, 下, p. 37-38.

(5) Sous-préfecture du Tchō-kiang.

(6) Il s'agit de 馬廷鸞 Ma T'ing-louan, dont 碧梧 Pi-wou est un *hao*. Cf. à son sujet le *Song che*, k. 414 et le *Kouei sin tsa che*, 後集, p. 15-16.

(7) 遂依白雲宗賢僧錄者.

(un jour) il me dit : « J'ai rêvé qu'un saint moine venait m'emprunter l'emplacement du palais pour en faire un lieu où (les prêtres) déposent leur bâton (1). Je le lui ai promis. Quel présage est-ce là ? » Bien qu'il vit là un mauvais présage, Ma n'aurait pas osé répondre. Et à présent le temple de la Prajñā qu'a fondé le temple du Nuage blanc est précisément sur le palais proprement dit. On voyait par là que toute l'affaire était fixée à l'avance (par le ciel). Après quoi les disciples mentionnèrent ce récit sur les stèles du temple pour faire voir ce qu'il y avait là de surnaturel. Hélas ! A supposer qu'au moment dit il y ait réellement eu un tel rêve, à ce moment le grand secrétaire 賈 Kia (2) était tout-puissant, comment n'en aurait-il été parlé qu'à Ma seul ? Et à supposer que Ma ait réellement entendu ces paroles, comment ne les aurait-il fait connaître ni à ses fils et neveux, ni à ses parents et amis, pour en parler seulement à un domestique (3). C'est là qu'on reconnaît l'effronterie des gens de peu. J'ai craint que les générations à venir, faute de savoir, ne crussent à la légère ; aussi ne pouvais-je m'abstenir de cette réfutation (4). »

Quelle fut l'histoire postérieure de la secte ? Est-ce elle qui a servi de thème à la pièce du théâtre des Yuan intitulée 百雲菴 *Po-yun-ngan*, le *Temple du Nuage blanc* (5). Je ne sais, mais il me semble que des informations, si maigres encore soient-elles, que j'ai groupées dans ces notes, nous pouvons tirer dès maintenant ces conclusions :

1^o La secte hérétique du Lotus blanc a été fondée peu avant 1133 par un bonze nommé 茅子元 *Mao Tseu-yuan* ;

2^o La secte du Nuage blanc a été fondée peu avant 1108 par un bonze nommé 孔清覺 *K'ong Ts'ing-kio* qui habitait Hang-tcheou ; elle a été rénovée vers 1202 par 沈智元 *Chen Tche-yuan*. Le champ d'action de la secte paraît toujours avoir été de préférence le Tchô-kiang et le Kiang-nan ;

3^o Les deux sectes sont d'origine bouddhique et paraissent beaucoup plus pures d'éléments taoïstes que ne le seront les sectes des siècles suivants.

4^o Toutes deux ont duré et prospéré sous les Song et sous les Yuan.

Il n'est pas douteux d'ailleurs que, tant dans les histoires régulières que surtout dans les nombreux recueils d'*Anecdota* laissés par des écrivains des Song, il se trouve d'autres textes qui nous renseigneront un jour plus complètement.

P. PELLIOU.

(1) 卓錫之所, c'est-à-dire un temple,

(2) Il s'agit du fameux ministre de Tou-tsong, 賈似道 *Kia Sseu-tao*, dont la biographie est au chap. 474 de l'*Histoire des Song*.

(3) Toute cette anecdote ne va pas sans quelques difficultés. D'après le *Ta ts'ing yi t'ong tche*, l'ancien palais des Song du sud aurait été brûlé en 1277, mais son emplacement aurait été ensuite accordé à ce même bonze tibétain Yang-lien-tchen-kia qui viola les tombes impériales en 1284, et il y aurait édifié cinq temples dont le 報國寺 *Pao-kouo-sseu*. Ces cinq temples auraient été détruits à leur tour dans les troubles où sombra la puissance mongole au XIV^e siècle (cf. *Ta ts'ing yi t'ong tche*, éd. lithogr., k. 217, p. 1). D'autre part, la note mise en appendice au *Tcho keng lou* sur ce viol des sépultures (cf. *supra*) dit que les ossements des tombes furent réunis dans un 白塔 *Po-t'a*, un « stûpa blanc », élevé à Hang-tcheou sur l'emplacement de l'ancien palais. Ainsi c'est au bouddhisme orthodoxe, alors dirigé au Kiang-nan par le tibétain Yang-lien-tchen-kia, que l'emplacement du palais des Song aurait appartenu dans les années qui suivirent la chute des Song méridionaux. Mais c'est aussi à cette époque que se place l'anecdote du *Kouei sin tsa che*. En attendant que d'autres textes nous renseignent plus sûrement, il ne me semble pas improbable que Yang-lien-tchen-kia, dont la conduite au Kiang-nan ne paraît pas avoir été gênée par des scrupules d'orthodoxie, ait lié partie avec la secte du Nuage blanc, dont l'appui n'était peut-être pas à dédaigner dans la région.

(4) Ce titre est donné dans les listes du 輟耕錄 *Tcho keng lou*, k. 25, p. 9 de l'éd. du *Tsin tai pi chou*.